Dr. Claude Franc

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
71220 SAINT-BONNET-de-JOUX

N° 8

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-BONNET-DE-JOUX

BIBLIOTHEQUE ST-BONNET-DE-JOUX
394009603

ANNEE 1981

TRAVAUX REALISES EN 1981.

VOIRIE. - Enduit d'usure sur la voie communale N° 8 de Mont de Mars et sur une partie du chemin rural des Vernays, sur la voie communale N° 14 entre La Vernée et La Chapelle.

- Empierrement chemin rural Etang Moreau au Bois de Crone et créatiom de fossés.

- Amènagement d'une bande goudronnée, route de Gènelard, de la Place du Champ de Foire à l'école du stade, destinée au passage des élèves. Le stationnement des véhicules y est interdit les jours d'école de 8 heures à 17 heures. Un passage protégé a été créé face à la mairie, sur le C.D. N° 7.

- Entretien courant par les cantonniers communaux.

BATIMENTS. - Ecole du Stade: Réfection au cours des vacances de Pâques du toit du préau.

- Eglise: Une partie du toit a été remise en état.

- Toilettes Place Bertillon: Sont terminées depuis le printemps 1981.

Pour tous ces travaux la commune a bénéficié d'une subvention de 50% (F.D.A.E.C)

- Recette postale: Au 2ème étage du bâtiment, les quatre studios (projet de 1980) sont terminés. Tous sont occupés. Pour leur aménagement une subvention de 15 140 F a été accordée.

- Ancienne gendarmerie: Deux logements ont été dotés au cours de l'année de salles d'eau et W C; deux jeunes ménages y sont installés.

- Ecole du Centre: Les travaux visant à une économie d'énergie sont en cours. Un aquastat sous la dépendance d'une horloge à cycle journalier a été installé. L'isolation thermique des combles a été faite. (laine de verre)

Travaux restant à réaliser: calorifugeage de la chaudière et amélioration de l'étanchéité des ouvrants.

- Ancienne gare: Installation du chauffage central.

LOTISSEMENT DE LA CROIX GUILLAUME - EXTENSION.

Les travaux de mise en viabilité, prévus pour le printemps 81, ont débuté seulement en novembre. Ils devraient se terminer en février 82 (Assainissement, eau potable, réseau P.T.T., réseau électrique, éclairage public) et dès le début mars les terrains pourraient être livrés aux acquéreurs. (Les conditions atmosphériques joueront un rôle important dans l'éxécution des travaux.) Les lots N° 3 - 4 - 13 - sont vendus; les lots N° 7 - 8 - 9 - sont réservés à la Sociètè SEMCODA pour la créatiom de 6 pavillons locatifs: 2 pavillons T 3 et 4 pavillons T 4. (3 pavillons sont déjà retenus: 2 T 4 et 1 T 3) Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

FISCALITE.

Pour l'année 1981 le Conseil municipal a conservé les taux des contributions directes aux pourcentages ci après:(les mêmes qu'en 1980) Seules les bases d'imposition ont été actualisées,d'après l'évolution de la richesse imposable.

		Base d'imposition	Produit levé
Taxe d'habitation			
1980 -	5,71%	1 176 810	67 196
1981 -	5,71%	1 334 140	76 179
Foncier bâti			
1980 -	9,84%	719 490	70 798
1981 -	9,84%	798 460	78 568
Foncier non bâti			
1980 -	25,70%	405 720	104 219
1981 -	25,70%	440 720	113 265
Taxe professionnelle			
1980 -	8,15%	1 323 180	107 839
1981 -	8,15%	1 629 270	132 786

TOTAUX

1980 : 350 052

1981 : 400 798

ANNEE 1981.

L'évolution des bases d'une année sur l'autre modifie naturellement le produit fiscal demandé à chaque catégorie de contribuables et ceci sans qu'il y ait modification des taux.

Comparaison avec le taux communal moyen au niveau

	national	(plafond)	départemental	(plafond)
Taxe d'habitation	10,56%	26,40%	11,45%	28,63%
Foncier bâti	11,56%	28,90%	17,15%	42,88%
Foncier non bâti	33,63%	84,08%	32,14%	80,35%
Taxe professionnelle	11,32%	28,30%	11,22%	28,05%

FISCALITE. (Suite)

Pour la taxe professionnelle, les bases d'imposition correspondant à l'activité des entreprises sont fixées par les services fiscaux.

PRINCIPALES RESSOURCES PREVUES.

(Budgets Primitif et Supplémentaire)

SECTIONS FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT.

Redevances de l'abattoir	11 000
Taxe de protection sanitaire (viande).....	1 800
Droits de pesage, de place.....	6 200
Redevance enlèvement ordures mènagères.....	9 000
Redevance assainissement.....	6 800
Location des immeubles.....	101 500
Concessions dans le cimetière.....	1 800
Dotation forfaitaire.....	274 012
Dotation de péréquation (Potentiel fiscal).....	74 563
Dotation de péréquation (impôts sur les ménages).....	87 231
Taxe additionnelle aux droits de mutation.....	14 490
Produit de l'imposition fiscale.....	400 798
Fonds de compensation de la T. V. A.....	72 211
Subventions: Travaux bâtiments scolaires.....	48 403
Travaux entretien voirie.....	9 720
Concours particulier (Dotation minimale de fonctionnement).	48 540

Le budget primitif 1981 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 399 170 F, le budget supplémentaire à la somme de 152 949 F.

- - o o O o o - -

Emprunt de 100 000 F - (10,25% sur 15 ans) en février 1981 auprès de la Caisse d'Epargne de CHAROLLES destiné aux travaux dans les bâtiments communaux.

PRINCIPALES DEPENSES PREVUES.

(Budgets primitif et supplémentaire)

SECTION FONCTIONNEMENT.

Habillement	5 000
Carburants	11 000
Combustibles	50 000
Fournitures de voirie	32 000
Fournitures scolaires	13 000
Rémunération du personnel	228 000
Charges sociales	78 000
Rémunérations diverses	14 500
Impôts et Taxes foncières	7 000
Entretien de terrains	6 000
Entretien de bâtiments	30 000
Entretien de voirie et de réseaux	45 500
Entretien de matériel,outillage,mobilier	26 700
Electricité,eau,assainissement	40 000
Primes d'assurance	15 000
Contingent pour dépenses d'Aide Sociale	62 600
Contingent pour Service d'incendie	15 312
Participations ordinaires à charges intercommunales ...	40 000
Subventions	14 680
Versement sur taxe d'usage de l'abattoir	11 000
Fêtes et Cérémonies	5 000
Impression,fournitures de bureau	5 000
Frais de P.T.T.	3 000
Indemnité de fonction,maire et adjoints	22 000
Intérêt des emprunts en cours	132 746

SECTION INVESTISSEMENT.

Dette .....(capital à rembourser)	142 722
Travaux de bâtiments et de génie civil	293 200

SUBVENTIONS.

Conseil des Communes de l'Europe	100 F
Petits Gars de Charolles	100 F
Association contre la Myopathie	30 F
Association des Maires de Saône et Loire	330 F
Société cheval de trait	1 500 F
Anciens Combattants (1914 - 1918)	300 F
Centre Léon Bérard	50 F
Comité Agricole (Foire primée des veaux)	2 500 F
Cantine scolaire	1 000 F
Union commerciale	2 800 F
Aveugles et Grands Infirmes	30 F
Mutuelle du Trésor	50 F
Comité des Fêtes	2 000 F
Section départementale des Paralysés de France	40 F
Société sportive	1 000 F
Concours avicole	1 000 F
Association locale Aide Familiale rurale	500 F
Syndicat d'Initiative de Charolles	500 F
Centre aéré de Beaubery	800 F
Comité Timbre antituberculeux	50 F

HISTOIRE LOCALE.

Autrefois,il existait sur la paroisse de SAINT BONNET quatre seigneuries ou fiefs,c'est à dire quatre domaines ou terres nobles appartenant à un seigneur.

C'était 1 - Availly 2 - La Chapelle des Grands Bois 3 - Croze et les Hauts 4 - Chaumont.

En 1698,à la suite d'un partage,les Hauts furent séparés de Croze et constituèrent une nouvelle seigneurie.

La seigneurie d'AVAILLY.

Elle était située en partie sur SUIN et en partie sur SAINT BONNET. Le château autrefois sur SUIN fut,vers le milieu du 18ème siècle,définitivement attribué à ST BONNET à la suite d'un accord entre les deux paroisses.(Emplacement probable:dépendances de la ferme BERNAY,appartenant à M. ROBIN)

Cette seigneurie appartenait depuis longtemps(un acte de 1556 en fait foi) à la famille des MARITAIN,seigneurs d'AVAILLY et de MONTROND.Ses alliances dans la région sont nombreuses.Plusieurs de ses membres se sont distingués dans des charges importantes et par leurs services militaires. Georges MARITAIN est à la bataille d'IVRY,en 1590,au cours de laquelle le roi HENRI IV remporta une brillante victoire sur les Ligueurs.

De 1770 à 1779 une MARITAIN est prieure(Supérieure) du Chapitre (communauté) noble des Chanoinesses de Salles,congrégation supprimée par la Révolution.....

La seigneurie de la CHAPELLE des GRANDS BOIS.

Ce fief appartenait en 1585 à la famille de POILVILAIN.A la suite d'un mariage,au 17ème siècle,il passa à la famille de VILLARS-VAUX,seigneur de VAUX sous SUIN,jusqu'au 18ème siècle.La demoiselle Claude de VILLARS VAUX,qui a épousé Ferdinand de MARITAIN,seigneur d'AVAILLY et de MONTROND, marie sa fille unique,Gilberte,en 1725,à Henri Louis de VEYNY,chevalier, seigneur de CHARETTE,de la paroisse de CHIDDES,et de VILLORBAINE,sur VIRY et MORNAY.Et la seigneurie de LA CHAPELLE appartient désormais aux de VEYNY.

Cette famille de VEYNY d'ARBOUZE,originaire d'AUVERGNE,est très ancienne.On parle d'elle au 13ème siècle.Elle donne au pays des généraux, des évêques;(Jacques de VEYNY est Abbé de Cluny de 1621 à 1629.....)

La branche,dont sortiront les seigneurs de LA CHAPELLE,s'installe en Charollais vers 1500.Elle contracte des alliances en 1534 avec les de CHEMILLY,seigneurs de Pommier,sur VENDENESSE;en 1556 et en 1725 avec

les MARITAIN d'AVAILLY;en 1637 avec les VILLARS-VAUX;em 1658 avec les de RAFFIN de Pommier,seigneurs de Sermaize,sur VENDENESSE;et en 1750 avec les de BERTHELOT de Bellefons,seigneurs du MURZEAU,sur LA VINEUSE. Charles Geneviève de VEYNY fut maire de ST BONNET sous la Restauration;son fils Gabriel Claude,ancien officier de cavalerie,vendit LA CHAPELLE en 1832. L'habitation,bien restaurée par les propriétaires actuels,est celle-là même qu'ont habitée les de VEYNY. (En 1847 elle est achetée par Monsieur SORNAY de VILLE MORGON,arrière grand-père du Docteur Gilbert NOURISSAT)

La seigneurie de CROZE,MONT DE MARS,LES HAUTS.

Au 16 ème siècle elle appartenait à la famille MONNIER de BOISFRANC qui devait tirer son nom d'un vieux castel placé au milieu du bois séparant CROZE de ST BONNET.

En 1593,Jacques MONNIER,conseiller du roi,est qualifié de seigneur de CROZE.

Au début du 17 ème siècle les MONNIER de BOISFRANC sont seigneurs de CROZE,des HAUTS,de MONT de MARS et de POIZEUIL.(aujourd'hui LA MOUCHE)

En 1698 la famille se divise en deux branches: Claude MONNIER reçoit la seigneurie de CROZE et de MONT de MARS.Son frère Thomas reçoit la seigneurie des HAUTS,de POIZEUIL et de CURTENELLE.

La branche de Claude MONNIER s'est conservée jusqu'au commencement du XIX ème siècle.Celle de Thomas MONNIER s'est éteinte en 1789 en la personne de Godefroy dont l'une des filles Mme de LAMBOUSE vendit la propriété.

- - - - - - - - - - -

Au coeur de la Forêt d'Avaise,connaissez-vous la "CROIX DE L'HOMME MORT"?

Description.

Emouvante croix de pierre,connue sous le nom de "Croix de l'Homme mort" Elle est érigée en pleine forêt auprès d'un "cairn"(monticule depierre) qui marque sans doute la sépulture de l'inconnu,à l'endroit même où son corps fut découvert.Il s'agirait,selon la tradition locale,d'un agent des gabelles mystérieusement assassiné sur l'ancien chemin;en mémoire du meurtre,les passants avaient accoutumé de jeter chacun une pierre à cet emplacement. Au-dessus d'un haut fût à base carrée,puis épannelé aux angles,avec moulure débordante,se dresse la croix proprement dite.Le fût est posé sur un socle Quadrangulaire à tablette moulurée.Sur le socle,gravée en grosses capitales, cette simple inscription:"PRIEZ POUR L'HOMME MORT".

DES NOUVELLES....

MUSEE.- Son contenu a été transporté dans une salle contiguë à la Poste. La salle ainsi libérée abritera les cours de musique, les cours de yoga et les cours de danse. Un radiateur, branché sur les canalisations existantes en permettra le chauffage. Ainsi la salle de réunions pourra être utilisée plus facilement.

CHASSE.- Année 1979: 70 permis
Année 1980: 59 permis
Année 1981: 61 permis

P. A. R. - Oeuvre de longue haleine. L'objet du Plan d'Aménagement Rural pour les Cantons de LA GUICHE, MONT SAINT VINCENT, SAINT GENGOUX LE NATIONAL et SAINT BONNET DE JOUX est de développer les activités socio - économiques du secteur de localiser les équipements de façon rationnelle et cohérente - de veiller à la préservation de l'espace naturel.

Les premières ont eu lieu; les différents groupes de travail ont été formés.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'ARCONCE. Tarifs au 1er juillet 1981

Catégorie abonnement	Prix forfaitaire TTC	M3 excédentaire TTC
100 m3	456,90 F	4,2480 F
200 m3	780,05 F	3,4455 F
500 m3	1 567,60 F	2,9640 F
1 000 m3	2 680,45 F	2,4825 F
2 000 m3	4 601,20 F	2,1080 F
5 000 m3	9 363,00 F	1 7335 F
PRE	224,70 F	le m3 consommé 4,2480 F

A ces prix peuvent s'ajouter une taxe contre-valeur pollution, la redevance assainissement pour les abonnés raccordés ou raccordables à un réseau de tout à l'égout.

OPTICIEN.- Tous les vendredis matins dans la petite salle, à côté de la poste.

RESEAU ELECTRIQUE.- Le renforcement au hameau des Brochoux (1ère demande en 1973) a été exécuté en novembre dernier par l'entreprise PAULY. D'autres renforcements restent à réaliser et toutes les délibérations nécessaires ont été adressées aux différents services intéressés.

DES NOUVELLES (Suite)

ASSISTANTE SOCIALE. - Madame DUCROUX qui remplace Mademoiselle BUTTIN assure une permanence, salle de l'ancien musée, (à côté de la mairie) les 1er et 3ème vendredis de 10 heures à 12 heures.

GENDARMERIE. - La commune de LA GUICHE sera retirée du secteur de la gendarmerie de JONCY et versée dans celui de SAINT BONNET DE JOUX.

Depuis le 15 décembre un 6ème gendarme, Monsieur Claude PAGES, marié, deux enfants, venant de DECIZE (58), est installé dans l'ancienne gare que la commune a loué à la Gendarmerie Nationale. Nous adressons nos souhaits de bienvenue à cette nouvelle famille.

MANIFESTATIONS 1981.

Les diverses manifestations ont toutes connu le succès et une fois de plus le dévouement et le travail ont été récompensés.Merci à tous les membres de ces diverses sociétés qui animent notre village.

Signalons la naissance de deux sociétés:

- BOURGOGNE VIDEO dont le but est de promouvoir la réalisation et la diffusion de documents et de reportages.A Saint Bonnet de Joux un enregistrement "Un village rural" a été réalisé par Jean MONNIER et projeté au cours de la quinzaine commerciale.

- l'EVEIL BOULISTE BONNETOIS (Boule lyonnaise) qui compte déjà une trentaine de licenciés et qui organisera en 1982 des éliminatoires comptant pour le championnat de France.Ses activités se déroulent Place de Bertillon.

ACTIVITES ARTISANALES.

Il nous faut rappeler qu'au cours de l'année 1981 trois artisans ont participé à des concours à des titres divers.Chacun d'eux a remporté un grand succès et reçu des éloges mérités.

- Michel BOUILLOT,ferronnier d'art,médaille remise,au Musée des Arts décoratifs,par le ministre des affaires culturelles dans le cadre de l'année du patrimoine. (3 pièces retenues pour le musée du Louvre dans la ligne "TRADITION":attache de vache,rouable(dans la boulangerie:objet servant à retirer les braises du four),tenailles à feu dites "triçoises".)

Lucien BERNIGAL,charpentes métalliques,chaudronnerie,premier prix de gestion artisanale de Saône et Loire et diplôme d'honneur au titre du prix national.

- Maurice CHEVROLET,ingénieur technicien,lauréat à AUXERRE de l'exposition Adolphe LAFONT et grand prix de la Fondation obtenu au Salon du bricolage à la Défense - PARIS pour le modèle de précision qu'est la maquette du Richelieu.

Tous nos compliments.

ASSOCIATION d'AIDE AUX PERSONNES AGEES.

En 1978,environ 920 heures ont été effectuées chez 16 retraité(e)s du canton.En 1979,23 retraité(e)s ont été aidés - 1 694 heures.Pour l'année 1980,2 328 heures ont été effectuées chez 42 personnes.Il est rappelé que toutes les personnes bénéficiant d'une retraite peuvent demander les services d'une aide ménagère.La participation financière demandée peut aller de la gratuité totale au plein tarif.L'Association travaille avec 11 caisses.

AIDE AUX PERSONNES AGEES (suite)

Nota : La prise en charge n'est pas un droit. Les caisses interviennent dans la limite des fonds sociaux dont elles disposent Les interventions varient en fonction du régime de retraite et des ressources de l'intéressé.

ETAT-CIVIL (arrêté au 22 décembre 1981)

NAISSANCES : Karine BUCHILLET : 6 janvier - Grégory Patrick AUBERT : 10 janvier - Stéphanie CLEAUD : 21 janvier - Germaine YANG : 23 janvier - Christelle STEPHAN : 27 mai (domicile de rattachement) - Bérangère AUDUC : 28 mai - Lydie YANG : 30 mai Pierre Henri Michel CLEAUD: 6 juin - Frédéric FAULIN / 5 juillet Christelle Marie Laure MORIN : 13 juillet - Sébastien PHILIBERT : 17 août - Mohamed SASSI : 30 août - Romain BERLAND : 5 septembre - Cédric BOIREAU : 14 septembre - Pierre Emmanuel Jean LAGROST : 9 octobre

MARIAGES : célébrés à la mairie de SAINT BONNET DE JOUX,

- Raphaël René ROMNEE et Odile Marie PARIAUD
- Jean Pierre Gilbert KASIK et Bernadette BECKER,
- François Jean Marie COSTA de SAINT GENIX de BEAUREGARD et Yolande Marie Elisabeth CAILLARD d'AILLIERES
- Jean Louis DOUHARD et Anne Marie FREREJEAN
- Michel Louis Ernest GUENON et Evelyne Marie VIOLET
- Gilles Edouard Georges CHAUVET et Monique Hélène TABOULOT

célébrés à :

- LA GUICHE: Gilles René LAROCHE et Jocelyne DEBARNOT
- SAINT-VALLIER : Michel DEDIANNE et Christine PANNETIER
- MONTCENIS : Maurice BOSSELET et Valérie GANTEIL
- ST.MARCELIN de CRAY : Bernard LEVEQUE et Marie-Thérèse JOSSERAND,

DECES : François MASSON- 84 ans, Vve BRIGAUD née Anne BERLAND 92 ans, Vve SAVIN née Marie-Louise PERRIER- 80 ans, Vve MERZE née Louise BERLAND- 74 ans, Mme André LAROCHE née Renée GUEUGNON - 52 ans, Vve DEDIANNE Claude née Maria LEVEQUE 86 ans, Raymond PERRIER - 50 ans, Vve BERTRAND née Françoise BOUQUIN- 82 ans, Vve MALATY née Jeanne Marie FRICAUD- 82 ans Jean Désiré PROST - 72 ans, Sébastien PHILIBERT - 13 jours, François BARGE - 93 ans

Mariage célébré à :

SAINT VALLIER : HUGUENIN Marcel et LARUE Odile Brigitte

P R O J E T S

VOIRIE - A - Travaux neufs - Empierrement, nivelage, compactage d'une partie du chemin rural de la Mouche et de la voie communale n° 12 (Availly), travaux qui avaient été prévus en 1981.

B - Enduit d'usure - Chemin de la Chapelle: 270 m - Chemin rural des Vernays: 490 m - Coût 30 000F - Subvention 9 000 F.

BATIMENTS - Ecole du Centre: L'isolation phonique (galandage et laine de verre) sera réalisée entre les salles de classe de Mme ROBERJOT et M. FRANCOT.

Ecole du stade: Carrelage dans la classe de Mme LABORIER.
Ces travaux seront subventionnés par le F.D.A.E.C à 50%.

Ancienne gendarmerie: Les travaux d'aménagement dans les trois derniers logements seront poursuivis en fonction des possibilités financières.

Logement abattoir: Nécessité d'une isolation thermique des combles et d'une double cloison à l'étage. Une étude sera faite.

Salle de réunion: Un rajeunissement serait le bienvenu.

ORDURES MENAGERES.

Le ramassage est assuré par les soins de la commune. Pour l'année 1982 la redevance passera de 60 F à 70 F (ramassage hebdomadaire) et de 30 à 35 F (ramassage bi-mensuel)

Elle sera la même pour tous les foyers faisant appel à ce service, ce qui représente une dépense de 1,40 F environ pour chaque collecte. Tout trimestre commencé sera du en entier. Il serait souhaitable, pour faciliter le service et pour une hygiène plus conforme au travail des employés d'utiliser des emballages légers, sacs, genre sacs d'engrais, cartons, sacs ou poubelles en plastique bien fermés.

Rappel - Il est rappelé aux habitants qui pénètrent sur les dépôts que les ordures doivent être déposées au fond du terrain et non sur la plate-forme d'accès.

CENTRE DE SECOURS.

Récompense: Promotion du 14 juillet 1981.
La médaille de vermeil a été attribuée au Sergent Chef Maurice DUPAQUIER pour 25 ans de service. Tous nos compliments.

Matériel: Au cours de l'année, le Centre a été doté d'une ambulance aménagée de façon moderne.

Effectif: 27 hommes.